N°71– AVRIL 2015

Moulézan Infos

Le mot du maire

Le mois qui s'est écoulé a été marqué par les élections départementales. Au cours des deux tours, Moulézan a voté à près de 60% et de façon à peu près similaire à l'ensemble du nouveau Canton de Quissac, fruit de la réforme territoriale. C'est de cette réforme et des réformes futures dont je voudrais vous parler ce mois-ci en vous donnant mon avis.

Une bonne réforme doit simplifier et non compliquer la vie des citoyens. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas et je l'ai déjà dit. Bien sûr, communes, communautés de communes, agglomérations, cantons, départements, régions… Notre millefeuille administratif gagnerait à être simplifié et rationalisé. Mais faut-il pour autant imaginer supprimer les départements issus de la révolution française et fallait-il modifier la carte des régions pour revenir aux provinces de l'ancien régime? Depuis plus de 10 ans, par petites touches, les technocrates parisiens et bruxellois poussent les gouvernements français successifs, de gauche comme de droite, vers ce nouveau schéma administratif. L'évolution des plaques minéralogiques des véhicules qui déjà passait à la trappe les départements est un exemple de ces décisions technocratiques présentées comme des actes de bonne gestion.

Les Français sont inconsciemment attachés aux départements, symboles du modèle républicain national. Pour nombre d'entre eux, les départements sont en effet liés à une certaine conception de l'état et aux valeurs léguées par la révolution : la démocratie, l'égalité des citoyens, la liberté, la solidarité, la laïcité, etc.

Supprimer les départements et recréer les provinces d'antan, c'est aussi prendre le risque de réveiller les particularismes identitaires et de voir apparaître de nouvelles féodalités avec de petits marquis ou de grands ducs en opposition à l'état républicain. Les tendances séparatistes que l'on observe ailleurs, en Espagne, en Italie, en Belgique et dans bien d'autres pays en sont la preuve.

Ce qui est annoncée comme une réforme administrative est en réalité un choix entre l'Europe des patries chère à de Gaulle et une Europe des régions où l'état nation est devenu l'obstacle majeur à la mondialisation libérale.

Avant de prendre une décision lourde d'enjeux, il faudrait peut-être penser une réforme administrative en termes de missions à accomplir et d'objectifs à atteindre. Une telle approche en phase avec les évolutions de la société moderne sera plus à même de détecter les doubles emplois et de rationaliser le système actuel où les collectivités territoriales sont à la fois rivales et condamnées à œuvrer ensemble. Le département n'est peut-être pas la structure archaïque qu'on nous décrit et dont il faut se débarrasser au plus vite pour faire des économies. Cette idée révolutionnaire a su s'adapter et traverser tous les régimes depuis 1790. Ce n'est pas un hasard. Elle peut sans doute servir encore pour réussir la transition et la modernisation de notre société .

Bonnes fêtes de Pâques, bonnes vacances pour les scolaires.

Bien cordialement. Pierre Lucchini

Le dicton du mois: *En avril, ne te découvre pas d'un fil.*

Actualité

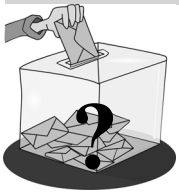

Les élections départementales– Résultats

1er TOUR

	Nombre	%
Inscrits	396	
Abstentions	162	40,91%
Votants	234	59,09%
Blancs	9	3,85%
Nuls	2	0,85%
Exprimés	223	95,30%

Nuances	Voix	% Exprimés
FN	64	28,70
SOC	63	28,25
UD	43	19,28
DVG	36	16,14
DLF	17	7,62

2ème TOUR

	Nombre	%
Inscrits	396	
Abstentions	159	40,16%
Votants	237	59,84%
Blancs	25	6,31%
Nuls	11	2,77%
Exprimés	201	50,75%

Candidats	Voix	% Exprimés
Olivier Rolland et Sylvie Vignon (FN)	87	43,28%
Olivier Gaillard et Françoise Laurent-Perrigot (Soc).	114	56,72%

Julien Bigot et Inès Granon (UD) ; Bernard Clément et Aurélie Genolher (DVG) ; Olivier Rolland et Sylvie Vignon (FN) ; André Baniol et Marion Loup (DLF) ; Olivier Gaillard et Françoise Laurent-Perrigot (Soc).

Traditions

Si l'origine du poisson d'avril est controversée, l'hypothèse la plus courante le fait naître au XVIe siècle. En 1564, le roi Charles IX a décidé que l'année ne commencerait plus le 1er avril mais le 1er janvier. Un changement a également décalé les échanges de cadeaux et d'étrennes qui marquaient le passage à la nouvelle année. Pour semer le doute au sujet de la date réelle du nouvel an, certains ont persisté à offrir des présents en avril. Avec le temps, les petits cadeaux d'avril se sont transformés en cadeaux pour rire, en blagues, puis en stratagèmes pour piéger les autres.

Pourquoi le choix du "poisson" ? Si les farces sont désormais connues sous le nom de "poisson d'avril", cela remonte là encore à ce cher XVIe siècle. Les cadeaux que l'on s'offrait en avril étaient souvent alimentaires. Cette date étant à la fin du carême, période durant laquelle la consommation de viande est interdite chez les chrétiens, le poisson était le présent le plus fréquent. Lorsque les blagues se développèrent, l'un des pièges les plus courants était l'offrande de faux poissons.

Mairie - Tél : 04.66.77.87.94 - Ouverture lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h, Jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Spectacles en avril

☞Invitation Goldberg

Une conversation sur Les variations Goldberg de Nancy Huston et de Johann Sebastian Bach.
Gajan - samedi 25 avril 2015 à 21h

☞Edgar

Humoriste parmi les plus complets de sa génération, Edgar, artiste polymorphe venu de la danse classique, surprend et détonne.
Aussi à l'aise en première partie de Gaspard Proust que Titof ou Noëlle Perna, son écriture fine et son aisance scénique indéniable emportent l'adhésion de tous les publics.
Puisant dans ses précédentes carrières de danseur, chanteur et improvisateur sans jamais tomber dans la performance stérile, Edgar crée un univers personnel empreint d'originalité et de poésie où l'on rit avec bonheur, et chose rare, avec grâce.
Moussac - samedi 30 mai 2015 à 21h

Cinéma en avril

☞La famille Bélier

Ce film rassemble tous les ingrédients d'un très bon film familial.
Saint-Bauzély - 4 avril 2015 à 20h30

☞Les souvenirs

Romain a 23 ans. Il aimerait être écrivain mais, pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux.
Un jour son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs…
La Rouvière - 11 avril 2015 à 20h30

Prix des places:
Spectacles: 3€. Gratuit pour les enfants et étudiants. Carte d'abonnement de 5 places: 10€
Cinéma: 4€

Journée de l'asperge le dimanche 19 avril

Vous êtes conviés à une journée de l'asperge organisée par « Loisirs-Boules-Animations » avec le concours de la mairie dimanche 19 avril.
Au programme: 11h-Chasse aux œufs en chocolat pour les enfants - Buvette - Repas à base d'asperges Achat d'asperges (à prix très intéressant !) - Après-midi: Concours de pétanque….. Réservez votre dimanche, vous ne le regretterez pas !

Journée taurine du Café de la Poste: Le Café de la Poste, avec le soutien du Comité des Fêtes, organisera une journée taurine le samedi 2 mai. Réservez d'ores et déjà cette date sur vos agendas.

Énigme du mois: Un paysan possède 10 salades. Il décide de les planter de manière à obtenir 5 rangées de 4 salades. Comment fait-il ?

Le coin des associations

L'association « A Cœur Joie ».

C'est le 27 juin 1974 qu'un noyau fondateur composé de M. MALAVAL Lucien (Président) et M. THOUZELLIER Charles (Secrétaire) créaient l'association « A Cœur Joie » destinée à réunir les personnes du 3ème âge. Au fil des ans la chaîne continua avec d'autres bénévoles toujours disponibles. Les Présidents se sont succédés (Mrs BASTIDE, ASTIER et MARTER Paul) secondés par les secrétaires (Mme BLASQUEZ, Messieurs COURTIEU et SENTHILLE, Mmes ORTUNO et BEAUD, Mme CHAPELON et aujourd'hui Mmes MEURICE Patricia et MANGIN Odette). N'oublions pas les trésoriers qui se sont succédés en gérant parfaitement les deniers de l'association: Mmes RUNEL, PORTALES, M. MEKIL Charly et aujourd'hui M. PANICZ Jean-Claude et Mme BENOIT Maryse.
Le club « A Cœur Joie » réunit des personnes de tous âges, originaires de Moulézan et des villages voisins. Si vous souhaitez passer d'agréables moments, oublier votre solitude, rencontrer des amis, rejoignez l'association. Ses membres et ses dirigeants seront heureux de vous accueillir à l'occasion d'après midis récréatifs, des repas, des sorties en France ou à l'étranger….

Contact: Paul Marter au 04.66.83.48.65

Le Club Taurin organise une **journée taurine** le 26 avril avec le concours de la manade CrémierLa Lauze. Le programme est le suivant:
11h: Abrivado dans le village (Départ Route d'Alès Arrivée à la cave coopérative en passant par l'avenue du Grand Pont).
12h: Apéritif et restauration carrefour D123 et D123c.
14h30: Concours de pétanque.
17h30: Bandido sur le parcours du matin.
18h30: Apéritif prolongé.
Le Club Taurin souhaite vous accueillir nombreux à cette journée sur un nouveau parcours et avec une manade réputée pour offrir du bon spectacle.

Communauté de communes

Objectif BAFA avec Les Francas

Les Francas proposent une formation BAFA base (Qui permet de devenir animateur ou animatrice en Centre de Loisirs ou Séjours de Vacances) du 13 avril au 20 avril dans des locaux de la Communauté de Communes à Saint-Geniès en demi-pension.
Tarifs: 135€/stagiaire + 12€ d'adhésion (La Communauté de commune subventionne 280€/stagiaire).
Les inscriptions sont centralisées aux Francas du Gard:
formation@francas30.org / 04.66.02.45.66

Concours d'écriture: Chaque année, à l'occasion de la Journée du Livre et des Mots (qui aura lieu cette année le 11 octobre à Moussac) la Communauté de communes lance un concours d'écriture, accessible à tous.
Il y a 3 catégories : 11-14 ans / 15-17 ans / adultes ... et de jolis lots !
Cette année **le thème est l'humour**... voilà qui pourrait en intéresser plus d'un... alors à vos stylos !!!!!!!! (Règlement en mairie)

La vie du village

Travaux: Mardi 7 avril début des travaux d'extension du réseau d'éclairage public Chemin de Cante Perdrix, Chemin de Montagnac, CD 123. Des lampadaires supplémentaires seront implantés dans ces quartiers.

Moulézan accueillera **LA FÊTE DU JEU**, organisée en grande partie par la Communauté de Communes, le dimanche 10 mai 2015. de 14h à 19h. C'est une belle manifestation gratuite consacrée au jeu sous toutes ses formes pour les petits et les grands. Située dans le foyer, la cour de l'école, sur la place de la mairie et le parking, cette manifestation vous permettra de jouer entre amis ou en famille à toutes sortes de jeux (société, plein air, etc.). Restauration rapide, goûter et buvette permettront de passer un agréable moment.

Célébrations religieuses Pâques:

- Chemin de Croix à l'église de Moulézan le vendredi 3 avril à 15h.
- Veillée pascale le samedi 4 avril à partir de 21h à l'église de Sommières.
- Messe de Pâques le dimanche 5 avril à 9h15 à l'église de Moulézan.

Pétanque: Le mercredi 8 avril après-midi aura lieu un tournoi de pétanque réservé aux écoles de pétanque du département à Moulézan, place du Ranquet.

ROCK piétiné: Moulézan a sa championne dans cette discipline, elle s'appelle **Noëmie De Rolland** (17 ans). Le 24 janvier elle s'est classée 2ème au Championnat du Languedoc-Roussillon à Avignon. Le 7 mars elle a gagné les sélections régionales à Vaux-en-Velin. Bravo Noëmie.

KARATÉ: Encore une championne à Moulézan; il s'agit de **Camille Duranton** (15 ans) qui a brillamment acquis sa ceinture noire de karaté cette année.

Avec le retour des beaux jours, il est important de rappeler certains points qui, s'ils sont respectés, participent au « mieux vivre ensemble »:

▶Bruits et nuisances sonores: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués **les jours ouvrables que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis que de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés que de 10 h à 12 h.** (Arrêté municipal du 29 avril 2011).

▶Emploi du feu: Il est interdit aux propriétaires de terrains et aux occupants de ces terrains d'allumer un feu du 15 juin au 15 septembre de l'année en cours. En dehors de ces dates, les propriétaires soumis à l'obligation de débroussailler peuvent incinérer les végétaux coupés à l'intérieur. Cette autorisation est valable du 1er février au 14 juin avec une autorisation préalable de la mairie et du 16 septembre au 31 janvier sans autorisation. Le bon sens veut que toute incinération de végétaux doit se faire sans nuire à son voisin immédiat.

▶Détritus et déjections: l'abandon de détritus sur la voie publique est passible d'une contravention de 3e classe, soit 450 euros. Sont visés les « ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris le fait d'uriner sur la voie publique » (Décret du 27 mars 2015). Il y a encore trop de personnes qui déposent des sacs remplis de bouteilles ou d'ordures au pied des containers, trop de chiens qui polluent nos rues, trop de personnes qui prennent nos rues pour des poubelles. Sachez que le maire sera intraitable sur ce sujet si les fautifs sont identifiés. Bien sûr, ces gens-là non contents de polluer sont aussi des lâches puisqu'ils font ça en cachette et la nuit ……

Infos mairie

▶Distribution des sacs poubelles: Mardi 7 avril-Mercredi 8 avril-Jeudi 9 avril de 9h à 11h au foyer. Les personnes indisponibles pendant ces périodes peuvent faire récupérer leurs sacs par des voisins ou venir au secrétariat de mairie pendant les horaires d'ouverture de celui-ci.

▶Boites aux lettres (Rappel): Il est important que chaque foyer du village ait une boite aux lettres avec un nom inscrit et lisible. Le facteur, surtout si c'est un remplaçant, a parfois du mal à trouver certains destinataires…. Et le courrier s'égare !

▶ Recensement: Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Se munir d'un justificatif d'identité (Carte nationale d'identité française en cours de validité, passeport en cours de validité) et du livret de famille.
Il est rappelé que le recensement est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

▶ Rappel horaires d'ouverture au public de la mairie: La mairie est ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le jeudi après-midi de 14h à 17h30. Le maire est présent dans ces créneaux horaires et peut recevoir sur rendez-vous.

▶ Harcèlement scolaire: Si votre enfant est concerné, n'hésitez pas à appeler ce numéro: 04.66.38.29.16. L'association ALPHÉ reçoit enfant et parents et intervient auprès des établissements où un problème est identifié.

Abonnez-vous au site du Pont du Gard et bénéficiez du parking gratuit, d'un accès illimité au site et de réductions sur les spectacles !
Renseignements à la mairie

Garrigue en fête au Pont du Gard: Réservez votre week-end de Pâques et allez partager 2 jours de fête dans le cadre enchanteur du sentier »Mémoires de garrigues ». A la chaleur des premiers rayons du printemps, cirque et théatre s'invitent à la fête de la nature. Pour les habitués, les siestes musicales, musiques en herbe, le marché méditerranéen seront toujours au rendez-vous.
Le thème des ateliers cette année: **« La garrigue, patrimoine quotidien, patrimoine exceptionnel. »**
Programme complet sur le site du Pont du Gard.

A vos agendas

✓ *Journée de l'asperge le 19 avril.*

✓ *Journée taurine du club taurin le 26 avril.*

✓ *Journée taurine du Café de la Poste le 2 mai.*

✓ *Vacances de printemps : Fin des cours: vendredi 10 avril. Reprise des cours: lundi 27 avril 2015.*

Carnet

Décès:

➢**M. Hue Jean-Jacques**. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse et à toute sa famille.

Continuez de fouiller vos archives à la recherches de photos, documents anciens, … Tout ce qui pourrait permettre d'organiser une petite exposition sur Moulézan autrefois. Merci

Créateurs de richesse et de dynamisme, les commerçants et artisans de proximité contribuent à la qualité de vie et au développement de l'emploi. Moulézan a la chance de compter les deux.
Ils sont la vitalité de notre village. Nous sommes contents de notre café « multiservices », de notre épicerie et de notre boulangerie. Nous sommes heureux de pouvoir trouver des artisans dans le village ou à proximité…. Mais soyons lucides, ils ne peuvent exister que si nous faisons partie de leurs clients. Alors usez, abusez de vos commerces moulézanais et choisissez l'un des artisans du village pour vos travaux….

Vous venez d'arriver ...

- Signaler votre arrivée en Mairie. Des informations importantes vous seront données.
- Faire votre changement d'adresse sur vos papiers auprès de la Mairie.
- Prévenir la Mairie de votre Commune de départ.
- Vous inscrire sur la liste électorale.
- Inscrire vos enfants dans les écoles.
- Signaler votre nouvelle adresse aux administrations.
- Activer vos abonnements électricité, eau.
- Faire suivre votre courrier par La Poste.

École, garderie, microcrèche, bibliothèque

Les menus d'avril à la cantine de Domessargues
En avril, les légumes de saison sont le chou fleur et les petits pois. Le fruit de saison est la pomme.
Attention, présence possible de céréales contenant du gluten.

Mars	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
30 au 03	*Saucisson sec Quenelles sauce tomate Haricots verts sautés Domalaite Fruit de saison*	*Salade iceberg et billes de mozarella Rôti de veau aux petits oignons Pommes noisette Eclair Chocolat de Pâques*	*Carottes râpées Colombo de porc Pâtes Fromage Laitage*	*Salade petits pois en mayonnaise Filet poisson citron Poêlée champêtre Cantadou Ananas*
06 au 10	*Férié*	*Salade de pommes de terre Poulet rôti Choux fleur persillé Fromage Fruit de saison*	*Taboulé Croq'Oeuf Carottes vichy Rondelé Fruit de saison*	*Radis beurre Cari de poisson Riz Tome blanche Liégeois vanille*
13 au 17	*Vacances*	*Vacances*	*Vacances*	*Vacances*
20 au 24	*Vacances*	*Vacances*	*Vacances*	*Vacances*
27 au 01	*Concombre en salade Crousti'foot Petits pois Petit suisse sucré Clafouti aux abricots*	*Betterave vinaigrette Bœuf aux oignons Pommes vapeur Camembert Yaourt*	*Laitue Raviolis à la provençale Fromage Laitage*	*Férié*

Vacances de printemps-Accueil de loisirs

La structure « Accueil de Loisirs » fonctionnera du lundi 13 avril au vendredi 24 avril.
Maternel Petite Section à Grande Section : Parignargues et Moussac. Élémentaire du CP à la 6ème : Gajan et Moussac
Accueil de 7h30 à 9h, et départ de 16h30 à 18h30. Il existe une possibilité d'accueil à la ½ journée sans repas pour les maternels seulement : le matin (7h30 à 12h) ou l'après-midi (13h30 à 18h30). **Inscriptions** par mail, par courrier ou directement au secrétariat, de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.
Téléchargement des dossiers sur le site : www.temps-libre.org.
DATE DE CLÔTURE LE VENDREDI 3 AVRIL 2015
Contact et Inscription : Association TEMPS LIBRE-18, Rue du 19 Mars 1962
30190 ST GENIÈS DE MALGOIRES. Tél : 04 66 63 14 36
Courriel : tempslibrestgenies@wanadoo.fr
Bureau au dessus de la Poste.

Vos enfants sont au collège, au lycée et vous ne savez pas quoi faire des livres de leur petite enfance…. Faites en cadeau à la bibliothèque, à la garderie ou à la microcrèche. Ils feront des heureux.

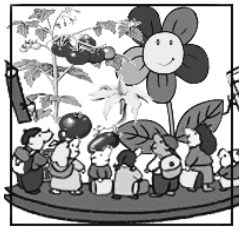

Vente de fleurs. Le vendredi 1er mai l'Association des Parents d'Elèves organisera une vente de plantes et de fleurs sur la place de la mairie. Une bonne occasion de fleurir les jardins et les terrasses.
En même temps, vous trouverez le traditionnel muguet à l'épicerie, chez Camille. A offrir et à s'offrir pour une année de bonheur…..

Petites annonces

Vous voulez vendre, acheter, donner… Vous voulez faire part de quelque chose….. Votre annonce paraitra ici chaque mois à condition que vous la fassiez parvenir à la mairie avant le 20 (Par mail, dans la boite aux lettre, par fax….etc.)